



Restez en sécurité! Voter depuis chez vous

Comment puis-je voter depuis chez moi?

Pour faire une demande de bulletin de vote, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES - Les résidents admissibles peuvent s'inscrire pour voter en ligne ou par courrier.

Remplissez une demande en ligne à register.votespa.com

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent également être téléchargées à partir de PhiladelphiaVotes.com/voters

Une fois que vous êtes inscrit sur les listes électorales, vous pouvez faire votre demande de bulletin de vote.

Pour demander un bulletin de vote par correspondance, consultez le site: apps.Philadelphiavotes.com

Si vous faites une demande en ligne de vote par correspondance, vous devez fournir un numéro de permis de conduire de Pennsylvanie ou un numéro d'identité PennDot.

En Pennsylvanie, vous avez désormais deux possibilités pour les bulletins de vote par correspondance:

Vote par procuration - Si vous prévoyez de vous absenter de la commune le jour des élections ou si vous souffrez d'un handicap ou d'une maladie, vous devriez demander un bulletin de vote par procuration, ce qui vous oblige tout de même à indiquer la raison pour ce type de vote.

Bulletin de vote par correspondance - Si vous ne votez pas par procuration, vous pouvez faire une demande de bulletin de vote par correspondance. Il vous suffit de demander ce bulletin de vote.

Une fois que vous aurez soumis votre demande, le Conseil électoral du comté de Philadelphie (Philadelphia County Board of Elections) vous enverra votre bulletin de vote par la poste, accompagné d'instructions.

Lorsque vous recevrez votre bulletin de vote...

- Suivez les instructions pour voter.
- Placez votre bulletin dans l'enveloppe de vote secret, puis mettez l'enveloppe de vote secret dans l'enveloppe officielle.
- N'oubliez pas de signer le formulaire, ou votre bulletin de vote risque de ne pas compter.
- Renvoyez votre bulletin de vote au Conseil électoral du comté de Philadelphie (1400 JFK Blvd. City Hall, Room 142) de manière à ce qu'il arrive à temps.

La date limite de remise des bulletins de vote est fixée à 20h00 le jour des élections (cachet de la poste non honoré).

Que faire si je n'ai pas de permis de conduire ou de pièce d'identité de Pennsylvanie ?

Les électeurs inscrits sans permis de conduire ou pièce d'identité de Pennsylvanie doivent télécharger et imprimer un formulaire de demande de vote par correspondance ou par procuration sur apps.PhiladelphiaVotes.com, le remplir et l'envoyer au Conseil électoral du comté de Philadelphie.

Si vous souhaitez recevoir un formulaire papier par la poste, si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions, appelez le 1-877-VOTESPA

Dates à retenir

19 OCTOBRE:

Date limite d'inscription sur les listes électorales

27 OCTOBRE:

Dernier jour pour faire une demande de bulletin de vote par correspondance ou par procuration

3 NOVEMBRE:

JOUR DES ÉLECTIONS et dernier jour pour que les conseils électoraux des comtés puissent recevoir les bulletins de vote par correspondance et par procuration.

Vous avez déjà demandé un bulletin de vote?

Vérifiez où en est votre demande sur le lien suivant:
votespa.com/mailballotstatus

*Attendez au moins 48 heures pour le statut de la demande soit affiché.

